



Deménagement suite séparation

Par **bob30**, le 19/11/2008 à 13:22

bonjours à tous,

Je vis acuellement avec mon amie mais nous somme en pleine séparation. Je voudrais savoir si je dois lui signifier mon départ de notre logement par écrit? Nous sommes en location et nos deux noms figure sur le bail. De plus je voudrais savoir si un délais de trois mois s'applique à mon départ sachant que mon amie conserve le logement?

Merci par avance pour votre aide.

Par **jeetendra**, le 19/11/2008 à 13:35

bonjour, [fluo]le problème c'est plutôt avec le propriétaire de votre logement[/fluo], il vous faut son accord comme vous êtes colocataire avec votre ami, également pour le préavis à respecter, appelez également l'agence départementale pour l'information sur le logement (adil), cordialement